



# Du biométhane dans les tuyaux sur la Côte d'Opale

---

Mis à jour le 16 mars 2016

Christophe et François DUSANNIER sont agriculteurs à Cucq et associés de la SARL Agriopale Services, spécialisée depuis 15 ans dans la valorisation de la biomasse sur le territoire de la côte d'opale. Ils lancent en 2012 la construction d'une unité de méthanisation afin de valoriser leurs effluents. Le procédé d'épuration du biogaz permet de l'injecter dans le réseau local de distribution de gaz.

## Analyse de l'initiative

L'usine de méthanisation du Pré du Loup Energie peut valoriser en biométhane des sous-produits issus de l'agriculture (élevages et cultures) et des résidus de l'industrie agroalimentaire locale. Cette unité peut ainsi produire à terme 130 m3 de biométhane par heure, soit plus de 10 millions de kWh par an sous forme de gaz équivalent au gaz naturel, utilisé pour les usages domestiques et professionnels. Il s'agit de la deuxième installation agricole à injecter du biométhane après le site de Wannehain.

La valorisation du biogaz renouvelable se fait ici par épuration / injection du biométhane dans le réseau GRDF. On est donc dans une optique ReV3 (Troisième Révolution Industrielle) puisqu'il s'agit d'une voie de valorisation permettant le stockage de cette énergie renouvelable (EnR) via le réseau GRDF, constituant lui-même un réservoir passif. Par ailleurs, le procédé qui est mis en œuvre pour la production du biométhane est basé sur une technologie nouvelle qui optimise la consommation électrique dans le processus de purification du gaz.

Enfin, ce projet s'inscrit pleinement dans l'économie du territoire qui l'accueille dans une logique d'économie circulaire, puisque les sous-produits issus de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire locale permettront d'alimenter en gaz vert le secteur de l'économie touristique et également d'assurer la fertilisation des champs agricoles avec un produit très qualitatif que constitue le digestat de méthanisation.

Les produits générés par l'installation sont estimés à 611 512€ par an liés à la vente du biométhane par le biais du tarif d'achat. La substitution d'énergies fossiles, grâce à la valorisation du biogaz est égale à 5740 Mwh par an. Les émissions de gaz à effet de serre ainsi évitées sont de 1642 tonnes de CO2 par an.

## FICHE D'IDENTITÉ

**Lieu/Echelle de l'action** : Saint Josse

**Identification du porteur de projet** : SARL Le Pré du Loup Energie

**Contact** : M. François et Christophe DUSANNIER (AGRIOPALE SERVICES) 09.75.61.85.46

**Partenaires** : ADEME, GRDF

**Montant de l'opération** : 2 357 400,00 €

**Indicateurs de moyens et de résultats** : Biogaz produit 700 000 m<sup>3</sup> x 9,97kWh = 6980 Mwh annuels  
- Réduction de 1642 tonnes de CO<sub>2</sub> par an

**Financement ADEME** : 461 614,00 €

**Date de l'opération** : 2012

**Période de réalisation** : Été 2012 – Automne 2013

**Durée de l'opération** : 1 an

**bénéficiaires/cibles de l'action** : Usagers du gaz, exploitants agricoles

**Documents de référence disponibles** : [http://www.agriopale.fr/?page\\_id=99](http://www.agriopale.fr/?page_id=99)

## Découvrez d'autres contenus similaires

**Wagabox, l'innovation mondiale qui transfo...**

Le 08.09.2015

**Visite de l'unité de biométhane Pré du Loup Energie -  
CUCQ/ST JOSSE (62)**

**Valorisation locale en polystyrène avec Op...**

**Développer et récupérer les énergies renou...**